

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 54, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

DU 8 MAI 1898

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 22 MAI

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

Dr ÉMILE REY

Conseiller général
Président de la Société Agricole
et Industrielle du Lot
Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat Républicain

J.-A. COCULA

Conseiller général

La France et les Elections

Je pense que pour une fois, la France mérite un bon point ! N'ayons pas de honte de nous adresser des éloges ; ce n'est guère notre habitude, mais quand nous en sommes dignes, pourquoi les taire ? Nous savons bien que les autres ne nous en feront point.

Jamais les élections générales n'ont eu lieu dans un calme si parfait. Jamais ce grand acte de la vie politique d'un peuple, ne s'est accompli avec plus d'ensemble et de sérénité. Tout le monde a marché aux urnes, chacun a voté pour son candidat, et les luttes sont, pour la plus grande majorité, demeurées courtoises ; on a pu être citoyen sans cesser d'être homme du monde, et voilà, certes, un grand progrès.

Cette tranquillité fière et attentive de la France est d'autant plus frappante que tout remue autour d'elle. La pauvre Espagne est en guerre à l'extérieur et à l'intérieur, l'Italie est presque en révolution. On fusille la foule à Milan, à Lugano, à Novarre, à Florence et à Naples. Nous avons à nos portes un double foyer de fermentation et notre santé ne s'en trouve pas atteinte. Malgré la hausse des blés, malgré le ridicule ostracisme dont les Yankees menacent de frapper nos produits pour nous punir de notre sympathie pour l'Espagne, malgré le partage de la Chine, qui fait râler de désir l'Angleterre, malgré les bruits énervants relatifs à la guerre hispano-américaine et à la vente des Philippines, la France conserve son calme et sa belle humeur. Elle s'occupe de ses affaires, les plus importantes comme les plus minimes, mais sans la moindre fièvre, absolument à la manière dont fonctionne un corps robuste et bien décollé.

Elle prête une oreille non distraite à tous les propos extérieurs, elle suit de l'œil la marche des événements, et ne craigne pas que l'attention publique s'en détourne. Ni l'affaire Balzac-Rodin, ni l'affaire Zola ne la tireront de sa gravité. Elle sent très bien que pour elle se dresse lentement et sûrement un tribunal où elle remplira le rôle d'arbitre. Elle voit très-nettement

qu'on a les yeux sur elle et qu'une effervescence de sa part aurait d'incalculables conséquences.

Nous seuls, en effet, sommes désintéressés, dans le conflit, ou plutôt, seuls nous ne voulons pas voir d'appétit territorial. Notre intérêt, qui est connu, consiste à ne pas laisser écraser un peuple en vertu d'une doctrine qui couvre une injustice. Notre attitude est franche, comme notre nom. Nous avons cette posture très avantageuse qui fait dire aux nations : « La France pense ceci, ou cela, » sans qu'elles se trompent. Nous ne sommes pas énigmatiques, nous sommes clairs, ce que nous étions hier, nous le sommes encore aujourd'hui.

Avec le tact, parfois inconscient, que l'on s'accorde à nous reconnaître, nous nous sommes montrés mâles et dignes à l'heure exacte où il convenait que nous le fussions. Notre prestige moral s'en est accru et le patrimoine national en est augmenté.

C. R.

INFORMATIONS

La guerre hispano-américaine

Tentative de débarquement repoussée

Les Américains ont tenté de débarquer sur la côte sud de Cuba, dans les environs de Cienfuegos, avec quatre croiseurs. Les insurgés ont tenté en même temps un mouvement offensif pour faciliter le débarquement. Après huit heures de combat acharné, les Américains ont été repoussés. Ceux-ci ont pu emporter leurs morts et leurs blessés, qui étaient très nombreux. Les Espagnols n'accusent que quatorze blessés.

D'autre part, un télégramme de New-York au *Morning Post* annonce que les batteries de Santa Clara ont tiré sur deux canonnières américaines qui ont été légèrement endommagées. On signale une forte tempête sur la côte de Cuba.

Navire coulé

Le quatre mâts *Marthe* vient de s'engloutir par trente-deux mètres d'eau. Ce gigantesque navire, qui jaugeait près de trois mille tonneaux, était estimé avec sa cargaison à un million de francs.

Chronique Electorale

La lutte recommence M Bourdin vient de faire placarder de nouvelles affiches annonçant qu'il se représente au scrutin de ballottage du 22 Mai.

M. Bourdin se croit indispensable, naturellement dans l'intérêt de la prospérité de la République et pour le bonheur du département.

Dès le lendemain du scrutin du 8 Mai, la plupart de ses amis de Cahors ne partageaient pas ce sentiment. Plusieurs d'entre eux, — et non des moins autorisés, — se sont, en effet, rendus chez lui pour lui déclarer qu'il avait le devoir de se désister en faveur de M. Rey qui venait d'obtenir 4.000 voix de plus. Ils avaient trouvé leur candidat dans un état d'esprit inquiet mais nullement décidé à suivre leur conseil. Pressé par eux, M Bourdin leur demanda quelques heures de réflexion. Néanmoins ils'empressait de partir pour Paris où il arrivait mardi matin.

Dans la soirée de ce jour le Préfet du

Lot recevait une dépêche chiffrée l informant que M. Bourdin restait candidat.

On croit généralement que cette dépêche contenait des instructions ministérielles dont il n'est pas difficile de deviner le sens.

Vers 3 heures des amis de M. Bourdin allaient annoncer dans les cantons de Lalbenque et de Saint-Géry que ce dernier maintenait sa candidature et que le Préfet avait reçu des ordres pour le faire réussir à tout prix. Ils ajoutaient que le Ministère entendait user à cet effet de tous les moyens en son pouvoir.

M. Bourdin rentrait à Cahors mercredi matin et confirmait la dépêche ministérielle.

Il est donc bien entendu que nous allons assister à une bataille qui sera des plus intéressantes. D'un côté les troupes de M. Bourdin ayant à leur tête le préfet M. Roussel et de l'autre celles de M. Rey commandées par lui-même, vont se rencontrer une seconde fois le 22 Mai.

Que feront dans cette mêlée les soldats de M. de Valon ?

En face de M. Bourdin qui, autrefois était un des leurs et qui aujourd'hui leur a tourné le dos, il est à supposer qu'ils assisteront impassibles et indifférents à la lutte ; mais qui sait si plusieurs d'entre eux irrités de la désertion de M. Bourdin ne voudront pas lui faire payer cher sa trahison et n'iront pas grossir le nombre des amis de M. Rey ?

Quoiqu'il advienne du côté des partisans de M. de Valon, la victoire de M. Rey sera éclatante et bien définitive le 22 Mai.

SUPRÊME APPEL

Les quelques républicains modérés qui suivent les débris de toutes les réactions coalisées contre la République sous la bannière de M. Bourdin, ouvriront ils les yeux ?

Jusqu'au 8 mai, ces Républicains ont pu croire, de très bonne foi, à la sincérité des déclarations républicaines de M. Bourdin. On s'explique dès lors leur vote de dimanche dernier.

Mais aujourd'hui leur est-il permis de conserver un doute quelconque sur le but poursuivi par l'entourage de M. Bourdin, qui est de préparer le retour des *Philippistes* ?

Peuvent ils persister à considérer comme un vrai républicain celui qui vient de laisser échapper l'occasion unique de faire cause commune avec les amis de M. Rey en retirant sa candidature, comme c'était son devoir ?

Que les républicains modérés veuillent bien se rappeler que, dans nos luttes passées, les républicains de toutes nuances ont combattu sous le même drapeau et abattu leurs adversaires communs.

Que nos frères d'armes trompés par les déclarations mensongères du candidat des d'Orléans, des Bonaparte et de Léon XIII, se ressaisissent avant le 22 mai, en votant au second tour pour le docteur Rey.

Réunion du Comité républicain

Jeudi les membres du comité de concentration républicaine étaient convoqués à une réunion générale à laquelle devait assister M. le D^r Rey.

La réunion a eu lieu à la mairie à 5 h. du soir.

De tous les points de l'arrondissement, de très nombreux républicains avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

M. Talou, sénateur, président du comité, ouvre la séance par une vibrante allocution.

Il a tenu à convoquer le comité, dit-il, pour le féliciter du premier résultat obtenu et surtout pour préparer la lutte nouvelle contre la candidature officielle. Après avoir fait l'éloge de notre candidat, M. Talou poursuit : le résultat ne fait de doute pour personne en dépit de la pression scandaleuse qui est faite en faveur du candidat officiel. Mais, M. Rey ne l'oubliera pas, son succès sera dû à l'esprit de discipline et à l'impulsion donnée par le comité ; il sera dû aussi aux électeurs de la ville de Cahors qui, sans souci des appels désespérés du candidat de toutes les réactions, ont donné une forte majorité au candidat républicain.

La journée du 22 sera pour nous tous un véritable triomphe ! (Vifs applaudissements).

M. Rey remercie tout d'abord le président des paroles élogieuses qu'il lui a adressées. Il exprime ensuite sa satisfaction de se trouver au milieu de la réunion plénière du comité de la concentration républicaine.

La République, dit l'honorable député, est plus que jamais menacée par les *perfidés* ; vous avez compris que dans les circonstances actuelles, tous, sans exception, vous deviez vous grouper autour de celui qui a l'honneur de tenir le drapeau de la République. Je vous en remercie et vous en félicite. (Applaudissements).

Ce que nous voulons tous, poursuit M. Rey, c'est un régime de Justice et de Liberté ; nous voulons qu'on mette en pratique notre belle devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité. Nous devons surtout avoir un seul but en ce moment : *Sauver la République menacée* et marcher résolument dans la voie des réformes et vers cet idéal de Justice sociale que le peuple attend ; c'est là la raison d'être de la République.

Vous connaissez mon programme. Il est tout au long détaillé dans ma profession de foi et dans le procès-verbal de la dernière séance du comité, procès-verbal que j'ai signé ; il me paraît donc inutile d'insister sur ce point ; je tiens simplement à déclarer une fois de plus que je tiendrai mes engagements et que je donnerai tout ce que j'ai de force et de volonté pour aider à la réalisation de cet idéal de Justice, de cet idéal de réformes que le peuple attend avec une légitime impatience.

Vive la République démocratique !
Vive la République aux Républicains !

Ces dernières paroles ont été couvertes par une triple salve d'applaudissements.

Après un échange d'observations entre les membres du Comité sur les mesures à prendre pour la nouvelle campagne électorale, la séance a été levée.

MENACES !

PROMESSES ! !

DEMAIN !!!

Depuis quelques jours la Réaction masquée, tente en vain, sous les auspices de M. le Préfet, un suprême effort pour l'étouffement de la République.

Les fonctionnaires sont menacés ; les maires des communes ou les électeurs influents sont appelés dans le cabinet de M. le Préfet.

Que se passe-t-il là ?

Nous ne saurions le dire ; on ne discute, en cet endroit, qu'à huis-clos....

Toutefois, M. le Préfet, nous permettra bien de trouver étrange qu'en période électorale un aussi grand nombre de maires viennent à la Préfecture, après y avoir été invités.

Le télégraphe fonctionne à cette heure ; il faut, « coûte que coûte que M. Bourdin triomphe ».

Dans ce but, M. le Préfet cherche partout à semer la division et la discorde ; il ne réussira pas dans son œuvre néfaste qui bientôt sera dignement récompensée.

Les électeurs n'obéiront qu'à leur conscience d'honnêtes citoyens ; tout honnête homme a le devoir de voter comme il pense, et non comme croit penser un puissant... momentanément.

Nous connaissons assez les habitants du Lot pour savoir qu'ils font fi des promesses et des menaces.

D'ailleurs, à cette heure, les promesses ou les menaces de l'Administration ne sauraient ébranler personne ; d'ores et déjà on sait que M. le Préfet est malade ; un médecin de l'arrondissement le lui a affirmé — M. le Préfet ne nous démentira point.

Les promesses ? L'Administration est incapable de les réaliser puisque demain ses agents iront peut-être en solliciter pour eux-mêmes.

Des menaces ? Elles sont sans portée, demain c'est l'heure de la justice, c'est l'heure de la réparation ; demain, les tyrans qui pourraient aujourd'hui proférer des menaces, seront incapables de les mettre en exécution ; les tyrannisés d'hier sont les triomphants de demain.

Nos préfets ont beau faire venir de Paris ou d'ailleurs des fonctionnaires spéciaux chargés de surveiller les arrondissements, ils n'empêcheront pas le Droit de l'emporter sur la Force, ils n'empêcheront pas la Vérité, la République, de triompher du Mensonge, de la Réaction.

M. de VALON A SES ÉLECTEURS

Mes Chers Compatriotes,

Après la grande lutte que nous venons de soutenir, je remercie avec émotion mes amis. Je garderai un inoubliable et brillant souvenir de tant de dévouements qui m'ont soutenu. Je remercie aussi tous ceux qui, quoique pliés vers d'autres directions, me sont restés sympathiques.

Dieu m'est témoin que dans ma vie entière, à travers les plus rudes combats, le bonheur de vos foyers a été mon premier souci et mon but final. J'espérais plus encore y contribuer. Qu'elles qu'aient été les circonstances, mon dévouement dans la mesure de mes forces, vous est toujours assuré, et je serai heureux de vous le prouver.

Certes nous avons, une fois de plus, fait tous nos efforts.

Nous avons affirmé avec honneur les principes où nous voyons la vérité et le salut de la France, et qui sont certainement au fond des aspirations de notre si cher et si éprouvé département.

Nous avons pu les sauvegarder de toute compromission soit d'un côté soit de l'autre.

Et notre affirmation, j'ai la joie de penser que nous l'avons faite, cette fois, dans une sorte d'apaisement, et sans avoir exposé aucune situation aux représailles.

La façon complexe et particulière dont les intérêts sont engagés dans une partie de l'arrondissement, est la seule cause de notre échec et, je le reconnais, ne me laisse pas l'espoir d'un succès au second tour. Je n'en garde pas moins la confiance entière que nos grandes causes finiront par prévaloir.

« L'avenir nous donnera raison ».

Reste la question du moment, celle du ballottage.

J'ai dit par qu'elles hautes considérations je suis entré dans la lutte.

Je terminais ma profession de foi par ces mots :

« Si je me suis présenté, c'est que je ne trouvais chez aucun de mes adversaires les principes pour lesquels j'ai toujours combattu.

« Le même motif me ferait un devoir, s'il y avait un second tour, de rester sur les rangs. »

Je n'ai qu'à ajouter que je suis toujours

énergiquement le même, et fidèle à mes déclarations.

Je ne me désiste et je ne combats, ni pour l'un ni pour l'autre de mes adversaires.

Et sans engager une lutte déraisonnable, je reste personnellement au poste où j'étais placé, pour marquer mes affirmations.

Tout ce qui me serait attribué au-delà de cette limite, serait mensonger.

Mais je laisse bien entendu à mes amis, leur entière liberté.

Et veuille Dieu, quoi qu'ils fassent, les inspirer et les protéger.

Cahors, le 12 mai 1898.

A. de VALON,
ancien député.

* * *

La lutte a recommencé ; les trois candidats, MM. Rey, Bourdin et de Valon ont déjà publié leur nouvelle circulaire.

M. Rey, remercie ses nombreux électeurs et s'adressant à tous les électeurs républicains de l'arrondissement, sollicite de nouveau leurs suffrages.

M. Bourdin, dans une lettre péniblement élaborée, s'efforce de persuader aux électeurs que la victoire du 8 mai est restée aux candidats ministériels. C'est un mensonge de plus ajouté à tous ceux auxquels son journal, la *Démocratie*, nous a habitués.

M. de Valon après avoir parlé de son attachement à la cause du peuple et de ses regrets de ne pouvoir faire davantage, affirme de nouveau les principes dont le triomphe serait à ses yeux la vérité et le salut de la France et qu'il croit au fond des aspirations de notre si cher et si éprouvé département. Sans se faire illusion sur le résultat du second tour de scrutin, il rappelle l'engagement qu'il a pris lorsqu'il est entré dans la lutte et il cite textuellement les termes de sa première circulaire : « Si je me suis présenté, disait-il, c'est que je ne trouvais chez aucun de mes adversaires les principes pour lesquels j'ai toujours combattu. Le même motif me ferait un devoir, s'il y avait un 2^e tour, de rester sur les rangs. »

Et M. de Valon ajoute qu'il est toujours énergiquement le même et qu'il reste fidèle à ses déclarations :

Il ne se désiste pas et il ne combat ni pour l'un ni pour l'autre de ses adversaires ; pour marquer ses affirmations il reste personnellement à son poste.

Il serait mensonger de lui attribuer une toute autre attitude.

Telles sont les déclarations de l'honorable M. de Valon. Elles sont nettes et claires, M. de Valon fidèle à ses engagements reste personnellement à son poste jusqu'au bout.

Et cependant les partisans de M. Bourdin, dont tout le monde appréciera la bonne foi, s'en vont répétant dans la campagne que M. de Valon s'est désisté en faveur de leur candidat.

Qu'importe pour eux la parole de M. de Valon ! Il leur faut pour réussir et ils sollicitent les voix du candidat bonapartiste. Ils veulent même les lui arracher par la ruse et la duplicité. Ces gens-là n'ont pas de scrupules !

Mais cette audace et cette mauvaise foi révolteront tous les honnêtes gens.

M. BOURDIN Hostile à l'impôt sur le revenu

M. Bourdin a donné un vote de confiance au ministère Méline dans la dernière interpellation qui a eu lieu, alors que le gouvernement venait de déclarer qu'il était hostile à l'impôt sur le revenu et qu'il le combattait de toutes ses forces.

M. Bourdin est donc **CONTRE L'IMPÔT SUR LE REVENU**.

M. Bourdin est donc **CONTRE LES DÉGRÈVEMENTS DE L'AGRICULTURE ET DU PETIT COMMERCE**, car l'impôt sur le revenu peut seul procurer les ressources nécessaires pour effectuer ces dégrèvements.

M. BOURDIN ORLÉANISTE

M. Bourdin a abandonné l'empire, non pour se rallier à la République, comme il le

prétend, mais à la réaction orléaniste, aux ploutocrates, à la haute finance.

On n'a qu'à voir l'état-major qui l'entoure et qui l'accompagne dans ses tournées. A côté de quelques faméliques en quête d'une grasse sinécure, il n'y a autour de lui que des nobles, des barons et de gros bourgeois.

Électeurs bonapartistes, vous n'oublierez pas que **M. Bourdin vous a trahis** ; vous ne voterez pas pour un renégat qui est passé dans le camp des ennemis du peuple

Le Crime du 2 Décembre

Morny écrivait aux Commandants militaires et aux Préfets : — *Tout ce qui résiste doit être fusillé.*

Les détenteurs de la loi étaient traqués comme des bêtes fauves. Les généraux et les colonels décembrisards exaltaient le succès de leurs battues dans les campagnes et dans les bois après avoir ensanglanté les villes et les villages.

Dans le Lot, notamment, le Colonel de gendarmerie Pellagot arrêta à lui seul que « *Quiconque donnerait asile aux Républicains signalés par des mouchards* » ou favoriserait leur fuite, serait considéré comme complice et traduit devant le Conseil de guerre.

Ce Colonel donnait en même temps la liste de trente républicains parmi lesquels se trouvait un juge au Tribunal civil de Cahors : l'honorable M. Delord.

(*Histoire du Second Empire* par Magin.)

CHRONIQUE LOCALE

Elections législatives

La commission de recensement général des votes s'est réunie jeudi à la préfecture pour procéder à la vérification des procès-verbaux des élections du 8 mai.

Voici les chiffres officiels des voix obtenues par les divers candidats :

Arrondissement de Cahors. — MM. Rey, républicain, 12,196 voix ; Munin-Bourdin, républicain, 8,230 ; de Valon, bonapartiste, 6,496 ; Bessières, socialiste, 485. Ballottage.

Arrondissement de Figeac. — MM. Vival, radical, 12,268 voix, élu ; Delpon, républicain, 9,536.

Arrondissement de Gourdon. — MM. Cocula, radical, 7,918 voix ; abbé Magne, catholique, 5,728 ; Lachièze, républicain, 5,653. Ballottage.

Mouvement dans le personnel des institutrices

Mlle Lavyssièrre, institutrice à Crayssac, commune de St-Laurent-les-Tours, est nommée institutrice à Latouille Lentillac.

Mme Ducout, ancienne institutrice dans les Landes, est nommée institutrice à Bonneviolle, commune de Cardaillac.

Mme Poujade, institutrice à Gorses, est nommée institutrice adjointe à Saint-Céré.

Mlle Lacam, institutrice à Cahus, est nommée institutrice à Gorses.

Mme Dumas, institutrice adjointe à Cremps, est nommée institutrice à Saint-Martial, commune de Saint-Pantaléon.

Bourses d'écoles primaires supérieures

Ces examens ont eu lieu au collège de jeunes filles ; dix-neuf candidats se sont présentés, huit ont été admis.

Ce sont, par lettre alphabétique : Jean-Louis-Paul-Emile Batut, Justin Cabanes, Paul Crubillé, Benjamin-Camille-Paul Delpoux, Auguste-Louis-René Garrigeux, Pierre-Albert Neulat, Jean Pélaprat, Auguste Raoul Picard.

Manœuvres d'automne

Les manœuvres d'automne pour la 33^e division auront lieu dans la région du Lot-et-Garonne, Gers et Tarn-et-Garonne, vers Beaumont-de-Lomagne.

Le 7^e ira rallier le 9^e à Layrac ; il suivra l'itinéraire suivant : Saint-Pantaléon, Lauzerte, Valence-d'Agen et Layrac.

A Saint-Pantaléon un bataillon du 7^e sera détaché à Saint-Daunès.

COUR D'ASSISES DU LOT

L'affaire Michaud-Larrivière, Sagne, épiciers ; Cazenave et Barrau, soldats, s'est terminée avant-hier soir.

Au début de la dernière audience, la parole a été donnée à M. Chaigne, l'éloquent procureur de la République.

M. Chaigne s'est montré tel qu'il est ; un

jurisconsulte éminent, un logicien rigoureux, un orateur d'une haute envergure.

Il a essayé de prouver au jury la culpabilité des accusés ; par la mâle puissance de sa pensée, par la clarté merveilleuse de son langage il a justement captivé l'admiration de l'auditoire il mérite les félicitations de tout le monde pour l'ardeur qu'il apporte dans la recherche de la vérité.

Ensuite M^e du Mas, Pagès du Port, Bousquet, avocats des prévenus, ont présenté avec un réel talent la défense de leurs clients.

Le jury, après s'être retiré pour délibérer, rapporte de la salle des délibérations, un verdict négatif en faveur des accusés.

En conséquence, MM. Michaud-Larrivière, Sagnes, Cazenave et Barrau sont remis en liberté.

Audience du 15 mai

Affaire Antoine Bédoué. — Attentats à la pudeur

Le 29 mars dernier, la jeune Emilie Fourgous, âgée de 11 ans, révéla au commissaire de police de Cahors que le sieur Antoine Bédoué s'était livré sur elle et sur plusieurs autres fillettes à des actes d'immoralité. Une information fut ouverte ; elle établit sept attentats à la pudeur commis par cet accusé sur la personne de jeunes filles âgées de moins de treize ans. Le premier est relatif à des faits remontant à trois ans environ.

Après de très longs débats et une plaidoirie de M^e H. de Valon, qui ne dure pas moins de deux heures, le jury entre à 9 h. dans la Chambre de ses délibérations.

Quelques instants après il en rapporte un verdict négatif sur toutes les questions.

En conséquence la cour prononce l'acquiescement d'Antoine Bédoué.

Après cet acquiescement le ministère public déclare qu'il y a lieu de maintenir Bédoué en prison comme prévenu d'outrage public aux mœurs.

M^e H. de Valon proteste énergiquement contre cette interprétation de l'ordonnance de renvoi. Il dépose des conclusions tendant à ce que la Cour accorde à Bédoué la liberté provisoire sous caution.

Le ministère public s'oppose ce que ces conclusions soient adoptées.

Le Cour se retire pour délibérer.

Elle se déclare incompétente et renvoie Bédoué à se pourvoir ainsi qu'il avisera.

Cette longue et pénible audience, qui a été ouverte à onze heures du matin, est levée à neuf heures du soir.

Transfèrement

Jean Fabre, âgé de 61 ans ; François Fabre, âgé de 31 ans, et Henri Fabre, âgé de 27 ans, cultivateurs à Montcau, auteurs des nombreux vols dont nous avons parlé et qui ont été condamnés aux dernières assises, le premier à cinq ans de prison, le second à huit années de travaux forcés et le troisième à trois ans de prison, ont été transférés le 10 mai, de la maison d'arrêt de Cahors, Jean et Henri Fabre à Fontevault, et François Fabre à Saint-Martin-de-Ré.

Attaque de paralysie

La veuve Anne Faurie, âgée de soixante-trois ans, demeurant 9, rue des Remparts, est partie vers 5 heures du soir, pour aller cueillir de la salade dans une vigne située au Faillal, ancienne route de Paris.

Comme elle n'était pas rentrée chez elle fort avant dans la nuit, sa propriétaire et des voisins ont prévenu la police, qui s'est transportée à la vigne désignée, où elle a été trouvée étendue sans connaissance. La pauvre femme avait été frappée d'une attaque de paralysie du côté droit.

Etant très misérable, elle a été transportée à l'hospice par les soins de la police.

La malheureuse, ayant passé la nuit sans secours et à la belle étoile, son état est très grave.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASCENSION, 19 Mai 1898

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mardi 24 Mai, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du mardi 17 au lundi 23 mai idclus.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 24 mai.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Du 12 au 14 mai 1898

Mariages
Barthes, Léon, jardinier et Pons Eugénie, sans profession.
Décès
Tulet, Jeanne, Vve Alazard, sans profession, 70 ans, à Lacapelle.
Chinchine, Camille, soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire à l'hospice.

Musique du 7^{me} de ligne
PROGRAMME DES 12 ET 15 MAI 1898
Florence (Allegro) Farigoul.
Nabuchodonosor (Ouvverture) Verdi.
Souviens-toi (Valse) Waldteufel.
Peer-Gynt :
1. Le matin.
2. La mort d'Ase.
3. La Danse d'Anitra.
4. Dans le Hall du Roi de la Montagne.
Pavé Mignon (Polka) Gentil.
De 5 h. à 6 h. (Allées Fénélon).

THEATRE-SALON GALLICI-LORAMUS
On nous prie d'annoncer l'arrivée et l'installation du splendide Théâtre-Salon Gallici-Loramus, Allées Fénélon.
Ce théâtre, dont la grande réputation est si bien établie dans toutes les principales villes de France qu'il parcourt, et qui a laissé parmi nous de si bons souvenirs lors de son dernier passage dans notre ville en 1890, nous arrive avec toutes les grandes nouveautés et attractions du moment et une troupe composée d'artistes de grand mérite. Nul doute que comme par le passé la population cadurcienne accoure en foule assister à ces brillantes et splendides soirées, où tout est d'un goût, d'une tenue et d'une moralité irréprochables et qui se recommandent d'une manière toute particulière aux familles.
Ouvverture et Première Représentation,
Dimanche 15 Mai 1898
Les spectacles ont lieu tous les soirs à 8 h. 1/2.
Tous les Jeudis, Dimanches et Fêtes à 3 heures : Grande matinée enfantine.
Nota. — Consulter pour les détails les affiches et programmes du jour de l'ouverture.

Arrondissement de Cahors
CASTELNAU. — Foire. — La foire de Castelnau n'a pas été aussi belle que la précédente à cause des travaux des champs et de la coïncidence de la foire de Montcuq ; le temps non plus n'a pas été favorable. Malgré tous ces détails fâcheux, il s'est traité passablement d'affaires, les transactions sur les bestiaux surtout ont été nombreuses et une hausse sensible s'est produite.
Voici quelques cours pratiqués :
Boeufs, de 500 à 1.000 fr. la paire.
Veaux de 0.75 à 0.80 le kilog.
Moutons de 0.50 à 0.55 le kil

Poulets de 2 à 3 fr. la paire.
Poules de 4 à 5 fr. la paire.
Dindons de 0.45 à 0.50 le 1/2 kil.
Pigeons, de 0.90 à 1 fr. la paire.
Lapins de 1.50 à 1.75 pièce.
Œufs 0.50 la douzaine.
Halle aux grains. — Blé de 20 à 21 fr. les 4/5.
Maïs de 9.50 à 10.50 les 4/5.
Avoine 7 fr. les 4/5.

SAUZET. — Foire. — La foire du mois de mai ayant été contrarié par le mauvais temps a été renvoyée au mercredi 18 mai, jour de marché.
MONTCUQ. — Foire. — La foire du 10 a été peu importante sous tous les rapports. Peu de bétail sur le champ de foire, affaires presque nulles.
Oisons en assez grande quantité vendus aux prix de 2 fr. 50 à 3 fr. 50.
Canetons, 1 fr. 50 à 2 fr.
Le blé 22 fr. l'hectolitre; maïs 10 fr l'hectolitre; haricots 20 fr. l'hectol.; pommes de terre 5 fr.
Beaucoup de monde se trouvait ici pour apprendre le résultat des élections. Tous paraissaient enchantés.

Arrondissement de Gourdon
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Tout le monde a été fort étonné d'apprendre que M. l'abbé Magne arrivait en tête de ses deux concurrents républicains dans le canton de Salviac.
Le bruit court qu'une personne qui briguerait le siège de conseiller général ne serait pas étrangère à ce triste résultat.
Nous avons le plaisir de connaître M. Daffas, le sympathique conseiller général du canton. Ses opinions républicaines, les nombreux services qu'il a rendus dans la contrée qu'il habite ne sont inconnus de personne.
C'est à son appel que les républicains répondront, c'est à sa voix que tous les démocrates du canton, oubliant les rancunes personnelles, les rivalités mesquines, se grouperont, fortement disciplinés, pour le salut de la République et l'écrasement de la Réaction.

MAGNE & ROME
Le bruit court que le Pape vient d'envoyer sa bénédiction et ses félicitations à son Très cher fils *Germain Magne* pour le beau succès qu'il a eu auprès des électeurs de Gourdon ; mais le S. P. l'engage à ne pas se mêler aux luttes d'ici-bas et d'accord avec le Gouvernement de la République française il lui a promis une bonne sinécure : la mitre d'évêque s'il laissait le champ libre.

L'abbé Magne, bien entendu ne demande pas mieux, c'est ce qu'il recherchait ; mais il se demande avec juste raison quand ces promesses deviendront des réalités !
Allons M. Magne un autre tour de force et de prestidigitation, peut-être arriverez-vous à décrocher le chapeau de cardinal. Vous ne serez plus alors ni blanc, ni noir, ni rose, vous serez devenu tout rouge, tout en restant le même bon apôtre ! Pétiquette seule aura changé.

GOURDON. — Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Charles Capmas, recteur honoraire de l'université de Toulouse, décédé mercredi dernier, dans sa propriété du Bouscaud.
Nous adressons à sa famille l'expression de nos plus vifs sentiments de condoléances.

CARLUCET. — Le hérisson voleur. — On nous écrit :
Arrivées la veille de la ville voisine, les dames B... faisaient hier soir une petite promenade ; leur petit chien Fritz furetait dans les coins quand il se mit tout à coup à hurler au pied d'un bouquet d'aubépine ; très intriguées, ces dames se portent au secours de leur toutou, et quel n'est pas leur étonnement de voir un bout de ruban rose émerger d'un tas de feuilles sèches. Un bout d'ombrelle timide amène en tremblant la faveur insolite à laquelle pendait un petit ridicule contenant avec un fagon de sels quelques brillants montés en épingles et sur lequel grouillait une famille de petits hérissons.

C'était une épave de l'accident de bicyclette qui faillit avoir des suites funestes et que le *Journal du Lot* a narré en son temps. Une jeune hérissonne en mal d'enfants avait passé par là et de l'étoffe soyeuse avait préparé des langes douillettes pour ses chers nouveaux nés.
La jeune cycliste qui les avait perdus a été toute heureuse de retrouver ses bijoux de famille, et ne pouvant faire accepter la moindre récompense aux dames B..., les a au moins chargées de quelques friandises pour le brave Fritz.

BULLETIN FINANCIER
La reprise est aujourd'hui générale, bien que les affaires aient été très calmes. Du reste, les nouvelles d'Italie sont meilleures et la Bourse ne paraît, pour le moment n'attacher qu'une importance relative aux événements de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis.
Notre 3 0/0 a passé de 102,85 à 102,92 ; le 3 1/2 0/0 de 106,25 à 106,32 ; l'Amortissable ferme à 101,70.
Très peu d'affaires sur nos Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais à 827 n'a pas varié, la Banque de France, le Foncier, la Générale et le Comptoir n'ont inscrit aucun cours à terme.
Le Suez à 3514 clôture en hausse de 14 fr.
Parmi nos Chemins le Lyon s'avance à 1903, le Nord à 2115 et le Orléans à 1865.
L'Italien à 91,75 est en hausse de 20 cent., l'Extérieure a passé de 34 1/16 à 34 3/8, le Turc D vaut 21,55, la Banque Ottomane

545,50, le Portugais se traite à 17 3/4, le Russe 4 0/0 Consolidé est à 103,50, le 3 0/0 1891 à 96,05 et le 3 1/2 0/0 à 101.
L'Emprunt Roumain 4 0/0 1898 cote 93,10 à ce cours le revenu est de plus de 4,25 0/0 et laisse une marge avantageuse sur le 4 0/0 Roumain 1896 actuellement à 95.
Les Obligations 3 0/0 de la Cie des Chemins de Fer Ethiopiens ont des demandes suivies à 333.

La Hernie
Rien n'est tenace comme certains préjugés. On dirait même qu'ils sont d'autant plus vivaces qu'ils sont plus funestes. Ainsi pour la hernie, la plupart des personnes atteintes de cette dangereuse infirmité en sont encore aux idées d'il y a un siècle où il fallait vivre avec son mal ou recourir à la méthode sanglante. Les procédés chirurgicaux, quels que soient les progrès accomplis, sont toujours périlleux, n'en déplaise à certaines affirmations intéressées ; mais il existe aujourd'hui un traitement médicamenteux qui a pour effet d'obtenir la guérison radicale de la hernie en cicatrisant et en fortifiant les tissus. C'est une découverte bien française ; elle s'est rapidement vulgarisée en Amérique, en Allemagne et en Angleterre, tandis que chez nous, les privilégiés assez avisés pour en profiter ne sont encore qu'une minorité. Comment s'expliquer une telle incurie, quand tous les hernieux peuvent se renseigner sur la certitude de guéri on qui leur est offerte en lisant un ouvrage écrit pour eux et intitulé : *Les Hernies et leur guérison*. Ce livre est envoyé franco sous enveloppe fermée contre 45 centimes en timbres-poste adressés à l'auteur le *Docteur Gérard*, 30, rue Drouot, Paris.

Bibliographie
La Revue de France
Dans la *Revue de France* de ce mois, il convient de signaler tout particulièrement de très curieux souvenirs sur Gustave Flaubert par Léon Hennique ; une jolie poésie de Georges Rodenbach *La Lampe* et la suite de la passionnante étude de Georges Soreau sur *la vie de la dame aux camélias* avec un portrait et un autographe de Marie Duplessis.
Dans le même numéro, des nouvelles, études littéraires et poésies par Emile Blémont, Paul Peltier, Jacques Bainville, Emile Despax, Jacques Régner, René d'Avril, etc... le tout orné d'illustrations exquises. Signalons enfin la Province qui contient d'intéressantes chroniques sur le mouvement intellectuel dans les départements.
La *Revue de France* (Directeur : Georges Rocher) est servie à titre d'essai pendant deux mois contre mandat de deux francs adressé 55, Avenue de Labourdonnais. Un spécimen est envoyé contre 30 centimes.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons. 4 fr. 50.
PRIME MUSICALE GRATUITE
PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

AVIS
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE SEQUESTRE

PAR
JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

II
Il s'approcha d'elle, tout secoué.
— Dis-moi un mot seulement, un seul mot.
La jeune fille éclata en sanglots.
— Tu douté de moi, Armand, tu ne me crois pas.
Il eut un geste de douleur intraduisible.
— Et qui pourrait à ma place ne pas souffrir comme moi ?... Que tu n'aies pas répondu encore aux avances de cet homme, je le crois... Mais pourquoi t'envoie-t-il quelqu'un ? Que faisait ici son secrétaire ? son messenger habituel ?... Il venait pour te parler, te faire des offres de la part de son maître.
Lili protesta.
— Armand !...
— Que veux-tu que je croie ? que je pense ? poursuivit le jeune homme hors de lui... Je

ne puis plus rien croire ni penser... Je suis comme un fou... Je n'avais que c'est amour au monde, et si on me l'enlève...
Le jeune homme sentait à son tour les larmes lui monter aux yeux.
Il se laissa tomber sur un siège et se cacha la figure dans ses mains.
La jeune fille alla à lui.
— Je ne puis pas te voir souffrir, Armand ; je vais tout te dire. Si mon père était là, il m'approuverait, il me commanderait de parler.
Armand dre sa la tête, tout surpris.
— Ton père ?
— Je l'ai retrouvé miraculeusement dans des circonstances terribles.
— Grand Dieu ! fit le jeune homme très ému.
— Il était malheureux, persécuté, poursuivi. Il est venu se réfugier chez moi.
— Chez toi ?
Il connaissait la maison. Ma mère l'a habitée autrefois, du temps...
— C'est l'homme qui l'avait abandonnée ? Celui qu'elle a tant pleuré ?
— Il ne l'avait pas abandonnée, si tu savais ? Elle lui raconta l'histoire que nos lecteurs connaissent, puis elle lui dit :
— Sais-tu maintenant qui est le frère de mon père, quel est l'homme qui l'a sequestré ? Le devines-tu ?
— Non, répondit Armand, abasourdi.
— C'est ton patron, ton maître, Samuel Moore.
Le jeune homme poussa un cri d'effroi.
— Samuel Moore !

Puis il ajouta, en proie à une violente émotion :
— Oui, je connaissais l'histoire de ce fou, que l'on avait pourchassé un matin.
— C'était mon père.
— Ah ! je comprends tout maintenant. Je comprends l'acharnement...
— On veut le retrouver, n'est-ce pas ?
— On ferait tous les sacrifices pour cela. Dans tous les journaux anglais on promet une prime à ceux qui pourront fournir des renseignements.
— On est venu faire des offres à la concierge.
— Elle les a repoussées.
— Il y a donc des honnêtes gens !
— Celle-ci est une brave femme. Elle ne me trahira pas.
— Et il est en sûreté maintenant ? demanda Armand.
— Il est en sûreté.
— Dans Paris ?
— Hors de Paris.
— Mais pourquoi ne pas m'avoir dit plus tôt ?
— Je voulais te laisser en dehors de cette trame. A quoi bon t'entraîner avec nous si nous sommes vaincus ? Puis mon père me l'avait défendu.
— Tu lui as donc parlé de moi ?
— Je lui ai dit que nous nous aimions... Il sait où tu travailles, oui... il t'a vu.
— C'est à moi qu'il s'est adressé tout d'abord, et c'est moi...
— Tu as fait ton devoir... Il ne peut rien te

reprocher.
— C'est moi qui l'ai perdu !...
— Tu l'as sauvé, au contraire, puisqu'il est sauvé. C'est parce qu'il te savait dans cette maison qu'il m'avait défendu de te raconter son histoire... Il sait combien ces hommes sont méchants... S'ils se doutaient que tu as quelque accointance avec nous, ils pourraient te faire du mal.
Armand secoua la tête.
— A moi ?
— Qui sait ?
— Je ne crains rien d'eux. Je fais ma besogne honnêtement... Que peuvent-ils luter contre moi ?
— Je l'ignore, mais j'ai peur, maintenant que je sais qu'on t'a vu ici.
— Ne crains rien pour moi. Mais on te soupçonne donc, toi ?
— On a suivi les traces de mon père jusqu'ici, jusque chez moi, et c'est ici qu'on les a perdues.
— Je comprends, mais je puis t'être utile, moi, t'aider.
— Non, non, ne tente rien... N'aie pas l'air de savoir même... Jure-moi, quoi qu'il arrive, de ne rien dire.
— Oh ! cela je te le jure... Tu sais que je donnerais ma vie pour t'épargner un désagrément.
— Oui, oui... Mon père m'a tracé ma ligne de conduite. Je ne dois pas m'en éloigner sous peine d'échec, et un échec serait la mort de mon père.
(A suivre)

**LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors :**

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2146 du 14 Mai 1898.
GRAVURES : La guerre hispano-américaine : La flotte américaine quittant Key-West (Floride). — Le fort Jefferson, à Portugas. — Le Capitaine Chadwich inspectant l'équipage du vaisseau-amiral, le « New York ». — Embarquement des munitions. — Posture de guerre, de la canonnière « Helena ». — Les vaisseaux américains conduisant à Key-West le paquebot français le « Lafayette ». Le fort Taylor et l'embarcadère du dock au charbon (Key-West). — La quarantaine et les nouvelles fortifications en construction (Key-West). — L'image américaine : « Remember the Maine ».
Espagne : Madrid : Autour des Cortès. — Giron : Émeutes populaires. — Barcelone : Embarquement des troupes.
Départements : Haute-Marne : Le monument du Lieutenant Boiteux, à Meures.
Italie : Les émeutes de la faim : Pillage d'une boulangerie.
Paris : Bénédiction de la première pierre de la Chapelle commémorative de la rue Jean-Goujon.
Marine : Les torpilles et la défense des côtes. Théâtre illustré : Opéra-Comique : Fervaal.
TEXTE, Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtre, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Semaine scientifique, par H. Servet de Bonnières. — Salon, par O. Merson. — La défense sous-marine, par G. Frappier. — La vie sous les armes, par le Lieutenant Z. — La guerre hispano-américaine. — Sport, par Archiduc, etc., etc.
Explications des gravures, Échecs, Rébus, Créations, Revue comique, Caricature à l'Étranger, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.
Nouvelle illustrée : La Chambre de Poniatowski, par G. E. Bertin; illustrations de Dedina.
Roman : Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.
Le numéro : 50 centimes.

SAINT-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n° 24. — 12 mai 1898.
Une mère (H. de Bornier, de l'Académie française). — Jean Tapin (Cap. Danrit). — L'enfant prodigue (L. Morin). — Georges simplet (E. Dupuis). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.
Illustrations par P. de Sémant, Louis Morin, Speeche, Birch, etc.
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 12 mai.
V^{ss} Nacla : Chronique mondaine. — Auguste Faure : Le Père. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Michel Corday : Mariés jeunes (suite). — Fridtjof Nansen : Vers le pôle (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. Directeur : Marcel Fournier. Rédaction : Rue de l'Université, 110. — Numéro 47, du 10 mai 1898.

SOMMAIRE : (Marcel Fournier.) Premiers Résultats des Élections. — Descurès, député. Paris Port de Mer. — Ch. de Larivière. De l'Enseignement du Russe en France et du Rôle Commercial de la France en Russie. — Luiz de Castro. Le Régime du Blé en Portugal. — L. Beauchet. Transportation et Colonisation Pénales à la Nouvelle-Calédonie. (Suite et fin.) — Claudius Cayla. La Monnaie de Nickel; ses Avantages reconnus; la première Pièce à faire. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents : Léon de Seilhac. Les Congrès Ouvriers (3^e article). — Ernest-Charles. La Question Sociale, d'après Paul Deschanel. — Revues des Principales Questions Politiques et Sociales : J. Bourdeau. 1^{re} Revue du Mouvement Socialiste. — C. Colson. 2^e Revue des Questions de Transports. — La Vie Politique et Parlementaire à l'Étranger : D^r G. Montanus. 1^{re} Allemagne. — 2^o Japon : Aperçu de la Situation financière et économique du Japon en 1897 (2^e article). — La Vie Politique et Parlementaire en France : Fr. de Pressensé. 1^{re} La Politique Extérieure du Mois. — Félix Roussel. 2^e Chronique Politique Intérieure. — 3^o La Vie Parlementaire. — 3^o

Chronologie Politique Étrangère et Française. — XXX. Bibliographie.

ABONNEMENT ANNUEL : France : 25 fr.; Colonies et Union Postale : 30 fr.; le N° : 3 fr. Les abonnements partent de Janvier ou de Juillet.

Armand Colin et C^{ie}, Éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 20 (14 mai 1898).

1^o En Allemagne : Würtzbourg et Bamberg. Voyage aux villes historiques de la Franconie, par M. Eugène Muntz.

2^o A travers le monde : Dans l'Alaska, par Louis Forest.

3^o Dans le monde du travail : La faïence dans l'Asie Centrale, par Charles Rabot.

4^o L'expansion coloniale : Le chemin de fer de la côte d'Ivoire. — De la mer à Kong, par B. Bourdail.

5^o Excursions : D'Alfon à Laghouath en hiver.

6^o La lutte économique : Le Commerce entre la Russie et la France. — Son état de stagnation.

7^o Livres et Cartes.

8^o Bilan des Explorations en Cours : Pôle Nord, Sud. — Afrique, Asie, Amérique, Océan.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1328^e livraison (14 mai 1898).

Seulette, par M. Pierre Maël. — Les timbres-poste : Allemagne : grands-duchés de Mecklembourg, par Lucien d'Elne. — La Corée, par Henri Jacottet. — Beaux-frères, par B.-A. Jeanroy. — La Chasse : le renard, par Charles Diguat.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1302, du 14 mai 1898.

L'air liquide industriel, par E. Hospitalier. — L'ombre de la terre, par E. Durand-Gréville. — Le carbure de calcium et l'alcool absolu, par P. Yvon. — Les chênes séculaires, par Henri de Parville. — La Traction électrique, par J. L.

— Canons à fils, par le Capitaine X. — Les Voitures automobiles pour livraisons, par J. Laffargue. — Le nouveau grand pont du Niagara, par Pierre de Mériel. — Fleurs fécondées par les chauves-souris et les insectes, par Henri Coupin. — L'extension des tramways aux États-Unis. — L'île d'Hai-Nan, par Francis Mury. — Les variations de la forme du cœur, par le D^r Capitan. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 9 mai 1898, par Ch. de Villedeuil. — Le grand échafaudage roulant de la bibliothèque de Washington, par L. Leroy.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Les correspondances maritimes par pigeons voyageurs. (Albert Reyner). — Les fours électriques (Max de Nansouty). — La vision à distance par le télectroscope (G. H. Niewenglowski). — Sémaphore électrique pour chemins de fer (P. Crépy). — Le fusil de guerre américain (D. Bellet). — Applications de l'eau sous pression dans les ports (Joseph Prouveau). — Le canon monstre américain (Albert Vacquiers). — En Tunisie (Max de Nansouty). — Les bizarreries des orchidées (Ponce de Léon). — Revue des Inventions : Une charnière à ressort. — Le chronoscope. — Le procédé d'impression photographique sur papier au mercure. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : La Catastrophe du « Saut-du-Chevalier ». — La gardienne automatique. — Concours de fiacres automobiles. — Le frein flexible « Stellite ». — Petite poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris

Abonnements : Un an 15 fr. Étranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

MAISONS RECOMMANDÉES

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS
P. BOURGET
Mécanicien-Chirurgien Dentiste
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.
Prothèse et Réparations
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

TEINTURERIE PARISIENNE
Teintures, Nettoyages et Appréts
Ferdinand MILHET
CAHORS, QUAI CHAMPOLLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et laine coton, et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas et toutes nuances solides. Nettoyage

de sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.
Maison de confiance. Travail très soigné.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.** Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.
Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres.

gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

POUR COMPLÉTER CAPITAL DE 200.000 francs. à mise en marche d'une affaire industrielle 1^{er} ordre, bénéf. consid. On dem. 125.000 totalité ou fractions de 20.000 min. Cap. tripl. av. un an Agences gén. seront don. p^r un ou plus dép^s. Il ne sera rép. ni aux ag. ni aux letr. sans sign. et adres. Ecr. **Boissier**, 1, B^d R^d Wallace, PUTEAUX (Seine).

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Grande Epicerie de Paris

CAHORS — S. GOYET — CAHORS

Directeur : **RAYMOND BAQUIER**

Ex-intéressé de la Maison **FELIX POTIN**

MAISON DE CHOIX, DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ

Ouverture le **Vendredi premier Avril 1898**

DEVICES DE LA MAISON :

BON MARCHÉ - PRIX FIXE - LOYAUTÉ - CONFIANCE - HONNÉTÉTÉ

NOTA. — A l'occasion de l'ouverture et pendant quelques jours, il sera offert à titre gracieux à tout acheteur de 5 francs de marchandises et au-dessus (Sucres, Pétroles et Chartreuses exceptés), un objet aussi gracieux qu'utile.

Aux habitants du département du Lot,

Monsieur S. GOYET, propriétaire de la « Grande Epicerie de Paris », à Aurillac, et de ses diverses Succursales, vient de fonder à Cahors, 4, rue de la Liberté (anciens magasins Cangardel), une maison de choix sous le titre de : **GRANDE ÉPICERIE DE PARIS**.

Cette Maison, installée avec tout le perfectionnement moderne, fera tous ses efforts pour mériter la confiance absolue des Consommateurs qui voudront bien s'adresser à elle.

La bonne renommée dont la **GRANDE ÉPICERIE DE PARIS** jouit à Aurillac, provient du soin spécial avec lequel elle rejette tous les produits qui ne sont pas reconnus exempts de falsifications, et aussi de la loyauté commerciale dont elle a toujours fait preuve depuis sa fondation (1882).

Le Consommateur, soucieux de sa santé et de ses intérêts, trouvera dans cette maison tous les produits des principaux producteurs qui seront vendus, à qualité égale, au-dessous des tarifs du commerce ordinaire.

Aperçu de quelques prix d'articles de consommation :

Sucre de Paris, 1 ^{er} choix, marque C. Say	le kilo	1.05
Sucre cassé à la mécanique d ^o d ^o	le kilo	1.10
Sucre cassé à la mécanique, marque C. Say	la boîte de 5 kilos	5.40
Cafés grillés	le demi kilo	1.60, 1.90, 2.20, 2.70 et 3.00
Chocolat S. Goyet, toujours livré frais	le demi kilo	1.40, 1.65 et 1.90
Cafés verts de toutes provenances	le demi kilo depuis	0.50
Chartreuse jaune	le litre	3.50
Absinthe Pernod fils	le litre	4.00
Anisette Marie Brizard, supérieure	le litre	4.00
Morne sèche, 1 ^{er} choix	le kilo	0.55
ORIFLAMME et SAXOÛLENE	le bidon plombé de cinq litres	1.90
Lessive Phénix véritable	le kilo	0.30
Eau minérale de Teissières (Cantal)	la bouteille	0.40
Vin de table, excellente qualité	le litre	1.20
Huile blanche surfine supérieure	le litre	1.20

etc., etc., etc., etc.

NOTA. — Tous les produits sont livrés par la Grande Epicerie de Paris avec le plus grand soin et avec une propreté inusitée dans le commerce ordinaire.

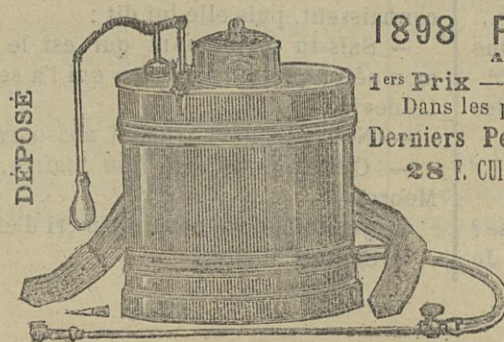
Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre **OMÉGA**

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 P. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.